

*La Maison-Dieu*, 223, 2000/3, 59-72

Jean JONCHERAY

## LES RELAIS DE L'APPARTENANCE ECCLÉSIALE

AUJOURD'HUI, DANS NOS SOCIÉTÉS, le lien social prend des formes très diverses. Et l'on observe que les liens religieux s'inscrivent bien, eux aussi, dans cette diversité. Toutefois, pour les chrétiens, il ne s'agit pas seulement de s'inscrire dans des liens qui existent déjà. Ils veulent contribuer aussi, en particulier par la liturgie, à créer une forme originale de lien social.

Les pages qui suivent viseront à situer dans ce contexte les formes que prend la socialisation ecclésiale, entre contraintes à prendre en compte et possibilités ouvertes, d'un côté par les fonctionnements de la société dans laquelle vit l'Église, de l'autre par l'interprétation théologique du message dont elle est porteuse.

### **Des liens sociaux très diversifiés**

Faut-il encore une fois évoquer le village présent dans l'imaginaire de tant de nos concitoyens, avec ses petites maisons individuelles groupées autour du clocher ? Même si nous pouvons passer rapidement sur sa description, nous n'échapperons pas à cette évocation, puisque son souvenir



commande, encore aujourd'hui, bon nombre de rêves, voire de projets, tant au plan social qu'au plan ecclésial. C'est un village où tout le monde se connaît, où chacun est en contact direct avec ses voisins, où tout le monde parle la même langue, où l'on est porté par les mêmes coutumes, et où, bien entendu, on partage la même foi...

Cet imaginaire est très porteur, puisque pour désigner Internet, le réseau des réseaux, on parle parfois du « village planétaire », alors que, précisément, il s'agit de tout, sauf d'un village !

En effet, le village traditionnel se caractérise par des relations courtes, alors que le réseau Internet est le type même de la relation médiatisée. Si le mot « communauté », en sa définition sociologique, convient bien au village traditionnel, il ne convient pas du tout pour évoquer les relations créées par Internet. Par « communauté », en sociologie, on entend « un tout organique, un type de société dans lequel les liens naturels, familiaux sont forts et où l'intérêt des membres s'identifie à la vie et à l'intérêt de l'ensemble. <sup>1</sup> »

Dans le réseau Internet, au contraire, les relations sont délocalisées au maximum, puisqu'on peut instantanément entrer en relation avec l'endroit le plus éloigné de la planète. On peut choisir à chaque instant son interlocuteur, et le quitter aussi vite. On ne connaît de lui que ce qu'il veut bien nous dire. Et la plupart du temps, on ne s'intéresse qu'à un aspect de sa vie, celui à propos duquel on est entré en contact.

On voit bien aujourd'hui que si le mode de socialisation par relations courtes, dans le village, a pu être dominant dans bon nombre de sociétés, c'est de moins en moins le cas aujourd'hui. Les façons d'entrer en relation avec d'autres êtres humains se diversifient de plus en plus.

1. Madeleine GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, 1979, p. 126, faisant référence ici à la *Gemeinschaft*, analysée par le sociologue F. TÖNNIES.



*Entre le village traditionnel et le réseau Internet*

Le village traditionnel et le réseau Internet sont placés comme aux deux extrémités d'un spectre qui comporte une très grande diversité de formes de socialisation. Pour ne prendre que quelques variables significatives, on peut dire que dans le village, le lien social est imposé, localisé, et qu'il prend en compte l'ensemble de la personne, alors que sur Internet, on choisit son interlocuteur, éventuellement très éloigné, et on ne connaît, au départ, qu'un aspect de sa personnalité.

Entre ces deux extrêmes, toutes les combinaisons sont possibles. Relations non choisies, mais limitées à un aspect de la vie des personnes, par exemple les relations de travail, relations fonctionnelles. Relations choisies, mais prenant en compte toutes les dimensions de la personnalité, comme ces liens d'amitié qui subsistent malgré les déménagements successifs. Relations constituées autour d'un point commun considéré comme important, par exemple un choix politique et social ou une affinité culturelle : groupes militants dans le champ politique ou humanitaire, sociétés ou associations culturelles ou sportives. Relations de voisinage appuyées sur un intérêt commun : groupements de copropriétaires ou de défense d'un environnement particulier. Etc.

Cet élargissement de l'éventail explique que le lien social aujourd'hui soit plus problématique qu'au temps où il était donné au départ et localisé automatiquement, dans ce « groupe primaire » qu'est un village ou un quartier à taille humaine. En venant au monde, chacun se trouvait obligatoirement inséré dans un tissu serré de relations courtes, encadré par le groupe, familial et social à la fois, dont on faisait partie pour toute sa vie, sauf exceptions assez rares. Aujourd'hui, chacun prétend bien choisir son réseau de relations, en changer quand il le souhaitera. Et certains, qui n'arrivent pas à s'insérer dans beaucoup de réseaux, se retrouvent pauvres en relations, et se considè-



rent comme exclus, ou tombent entre les mailles de ces entrecroisements complexes et parfois assez lâches.

### *Des liens multiples et mobiles*

C'est pour cela aussi que les observateurs sociaux et politiques essaient de repérer comment se constitue aujourd'hui du lien social. D'autant plus que dans certains lieux – qu'on a parfois appelés des non-lieux – on ne voit pas bien ce qui pourrait donner envie aux habitants de vivre ensemble. Les statisticiens recueillent donc tout ce qui serait susceptible de créer du lien social, et les instruments de mesure ne suffisent pas toujours à cerner la complexité et la diversité de la réalité. La publication des *Données sociales* de l'INSEE y fait allusion, plus ou moins régulièrement, et attire l'attention sur une mine de données à prendre en compte. Par exemple, l'édition de 1990, sous le titre « Lien social », note que « discuter avec divers interlocuteurs, participer aux activités d'une association, pratiquer une religion, voter, sont différentes manifestations d'insertion sociale<sup>2</sup> ». Et l'édition de 1999, sous le titre « Les réseaux de relations de la vie quotidienne », indique que « les relations que chacun entretient avec sa famille, ses proches, ses amis et connaissances et les aides qu'on en retire font l'objet depuis un certain nombre d'années, d'un intérêt renouvelé, tant de la part des pouvoirs publics que des chercheurs en sciences sociales<sup>3</sup> ».

Un minimum d'observation suffit pour percevoir qu'on ne passe pas brusquement d'un mode de socialisation à un autre, comme si on pouvait typer, au risque de la caricature, seulement deux modèles de société, le modèle traditionnel et le modèle moderne. Dans les sociétés où nous vivons, en effet, les modes de relations les plus anciens coexistent souvent avec ceux qui utilisent les médias et les moyens de circulation modernes. Je me contenterai ici d'un

2. *Données sociales* 1990. INSEE, p. 362.

3. *Données sociales. La société française*, INSEE 1999, p. 354.



seul exemple. On a beaucoup parlé de famille « nucléaire » en Occident, pour l'opposer à la famille traditionnelle, qu'on qualifie alors de « tribale ». Mais on s'aperçoit que la famille « élargie » est très importante aussi dans les sociétés dites modernes. Elle fonctionne comme un réseau de relations, avec parfois des dimensions économiques non négligeables : mise à contribution des grands parents pour la garde des enfants, collaboration des beaux-frères et des cousins pour la réfection des logements, etc.

C'est donc, pour les personnes, à une multiplication des possibilités d'entrer en relation que nous assistons, à une diversification extrême des modes de socialisation. Qu'en est-il des facteurs de socialisation ecclésiale ?

### **La référence religieuse s'inscrit dans cette diversité**

L'observateur social constate que les liens créés entre eux par les croyants, dont les chrétiens, s'inscrivent tout naturellement dans la diversité des possibilités ouvertes par les sociétés où ils vivent.

Traditionnellement, les religions ont misé beaucoup sur les relations courtes. La paroisse, avec son clocher, est bien inscrite dans le paysage français, au point parfois de s'identifier avec le village. On a parlé de la civilisation rurale française comme d'une « civilisation paroissiale <sup>4</sup> ». Et la théologie comme la pastorale emploient massivement le terme de « communauté », même si c'est avec des nuances non négligeables par rapport aux définitions qu'en donnent les sociologues. Il ne peut s'agir, en effet, de sacraliser purement et simplement les liens familiaux ou sociaux vus sous la forme des relations courtes du « groupe primaire », puisque l'adhésion au message évangélique suppose toujours, pour le théologien, une réponse libre et donc un choix.

4. Voir, par exemple, Yves LAMBERT, *Dieu change en Bretagne*, Paris, Éd. du Cerf, 1985.



Mais, si l'importance de la paroisse reste plus grande qu'on ne l'a cru voici quelques années, une simple observation de la réalité sociale aussi bien que des organigrammes des diocèses oblige à constater que les modèles d'appartenance ecclésiale se sont diversifiés : mouvements d'action catholique, générale ou spécialisée, groupes de spiritualité, mouvements issus du « nouveau », groupes informels, regroupements par âges ou sensibilités, importance des lieux de pèlerinage, pastorale des grands rassemblements ponctuels, mise en place de moyens de communication : livres, revues, radios, télévisions, etc.

### *Les liens religieux contribuent à la socialisation*

Une observation plus fine permet d'apercevoir aussi que la référence à une Église contribue à la socialisation de diverses façons. On constatera, par exemple, que le fait de demander l'inscription de ses enfants à la catéchèse, pour un ménage qui arrive dans une localité donnée, sera l'occasion de faire connaissance avec d'autres parents, qu'on retrouvera aussi à la sortie de l'école : possibilité de connaître et d'être (re)connu.

Lorsque la dimension religieuse de la vie comporte une certaine importance pour une personne, sans pour autant que cela la conduise à la fréquentation régulière de l'assemblée dominicale, sans même qu'on puisse forcément parler, en rigueur de termes, d'appartenance ecclésiale, ce « centre d'intérêt » peut donner lieu à des pratiques diverses, susceptibles de contribuer à la socialisation de la personne : suivre avec plus ou moins de régularité une émission religieuse, sur un réseau généraliste ou sur une radio ou télévision confessionnelle ; s'abonner à un magazine ou un journal chrétien, et intervenir dans un « courrier des lecteurs » ; lire des livres de spiritualité ou de théologie ; s'intéresser tout particulièrement, lorsqu'on visite un monument ou un musée, aux expressions artistiques de la foi ; participer à des rencontres ou des débats sur des sujets religieux ; voire consulter, sur Internet, le site de la



Conférence des évêques de France, et parmi les connexions proposées, aller visiter le site du Vatican !

Tout cela n'est encore qu'une référence, qui peut rester assez vague, au message évangélique, tout en contribuant à susciter des rencontres, à créer des liens. Mais on peut imaginer un pas de plus : participer à des pèlerinages, à de grands rassemblements, ou, plus localement, à une équipe qui propose l'éveil à la foi des tout-petits ; ou encore accepter de se laisser accompagner par des chrétiens pour la préparation des grands moments de la vie, mariages et deuils ; entreprendre une formation.

Il n'est pas toujours facile pour le théologien d'apprécier si l'on doit parler, dans ces divers cas, d'une réelle appartenance ecclésiale. Mais la socialisation qui s'opère à cette occasion est loin d'être insignifiante.

#### *Une redécouverte, dans la France laïque*

On peut même dire que notre société laïque, en France, est en train de redécouvrir la dimension sociale de la religion qu'une certaine laïcité, dite d'abstention, lui avait fait oublier, plus ou moins consciemment. Il y a eu, en effet, dans ce pays, comme un « point aveugle », qui faisait qu'on ne s'apercevait plus du fait que la référence à un message religieux était créateur de lien social. Ainsi, des travailleurs sociaux de la région de Haute Normandie écrivaient voici quelques années : « Les membres actifs de la paroisse, clercs ou laïcs, qui offrent des services en référence à une définition du bien commun, peuvent également être tenus pour des opérateurs (de citoyenneté). Ceux-là, dont on sait qu'ils sont présents et actifs sur les territoires, constituent une véritable "tâche aveugle" des évaluations de la sociabilité. » Et parmi les raisons qui expliquent pourquoi habituellement on ne les « voit » pas, et on ne les prend pas en compte, le texte indique : « la faible visibilité des institutions confessionnelles vient du fait que l'appartenance religieuse a été exclue – en droit – de l'identité sociale, pour relever du domaine de l'opinion



privée<sup>5</sup>. » Lorsqu'on regarde, sans œillères idéologiques, ce qui se passe dans un quartier ou dans une ville, on s'aperçoit, en effet, que de nombreuses relations sont créées, parmi les habitants, bien au-delà du groupe des pratiquants réguliers, par la référence à un message religieux commun. Plus largement, cette socialisation passe aussi par les médias modernes, et dépasse, grâce aux moyens de déplacement et de diffusion des idées, les frontières d'un quartier, d'une ville, voire d'un pays. Même sans constituer de « communauté », ni même de « groupe » ou de « mouvement », les messages religieux sont créateurs de lien social et la multiplication des possibilités de création de lien social, aujourd'hui, entraîne aussi une multiplication des types de liens religieux. Peut-on les qualifier tous de liens ecclésiaux ? Pour avancer sur cette question, une réflexion sur ce que prétend être le lien ecclésial est nécessaire.

### **Le lien ecclésial, comme lien social**

Si la référence au religieux s'inscrit bien dans les diverses logiques que nous venons d'évoquer, il est moins sûr que l'Église catholique y retrouve toujours son compte. C'est qu'en effet les chrétiens prétendent bien que par rapport aux liens sociaux qu'on peut trouver dans toutes les sociétés, le message de l'Évangile crée quelque chose de radicalement nouveau entre les personnes. Il y a donc une résistance du religieux chrétien à entrer dans les logiques sociales habituelles, anciennes ou nouvelles. J'en relèverai ici quelques indices.

Dans un document de l'Assemblée plénière de l'épiscopat français de 1976, « Église-Assemblée-Dimanche », Monseigneur Coffy écrit ceci à propos du rassemblement

---

5. Document de travail de l'Institut régional du travail social de Haute Normandie. *Cité des citoyens et communauté paroissiale : le rôle des paroisses dans les quartiers de développement social*, juin 1992.



eucharistique dominical : « Lorsque, le dimanche, nous voyons dans une église des gens qui n'ont aucune raison ni idéologique, ni d'intérêt, ni d'amitié de se rassembler, alors la réunion prend toute sa signification. Elle est réunion au nom du Seigneur, sur convocation du Seigneur. Alors se révèle l'Esprit comme Esprit d'amour. » Et, quelques lignes plus loin : « L'assemblée globale du dimanche est prophétique. Elle n'est pas la sacralisation d'une unité existante, mais annonce d'une unité à venir. <sup>6</sup> » Affirmation paradoxale selon laquelle il semblerait que moins on a de raisons humaines de se rassembler, plus on serait fidèle à l'appel du Dieu de Jésus-Christ et à son Esprit ! Beaucoup de pasteurs ne seraient pas d'accord avec cette vision des choses. Ce texte veut-il aller jusque-là, ou s'agit-il seulement ici d'une volonté de ne pas réduire le rassemblement dominical, qui est réponse à une convocation de Dieu, à une simple rencontre entre gens qui s'estiment et partagent des intérêts communs ? Un tel rassemblement aurait alors, de fait, une fonction de « sacralisation » de relations déjà existantes.

### *Subversion du lien social ?*

Partant d'un autre angle d'attaque, Jacques Audinet écrit que « le christianisme a quelque chose de subversif du lien social », dans la mesure où il propose une « mutation du lien ethnique en lien ecclésial, en lien universel », et il s'interroge : « Que devient le lien social dans cette opération ? Il est à la fois exalté et dissous dans son épaisseur constitutive. Exalté, puisque le christianisme met à nu et prétend rendre immédiatement accessible ce que porte tout lien social : l'annonce de la fraternité universelle [...] Mais en même temps, pris à la lettre, c'est la fin de toute société dans une confusion où ne peut plus exister aucune des dif-

6. Assemblée plénière de l'Épiscopat français, Lourdes 1976, *Construire l'Église ensemble, dix ans après le Concile*, Paris, Centurion, 1976, p. 127 et 128.



férenciations constitutives de toute société humaine : différenciation des âges, des sexes et des ethnies. « Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ » (Ga 3, 28).<sup>7</sup> »

Jacques Audinet rejoint par là l'analyse du sociologue Georg Simmel qui distingue deux types d'organisation religieuse, l'une misant sur les relations ethniques et l'autre mettant l'accent sur la dimension universelle. Cette distinction est évoquée de la façon suivante par Patrick Watier : « Il faut donc distinguer entre organisations religieuses qui se surimposent à des liens communautaires, en général les sociétés primitives, et organisations religieuses qui, comme cela est le cas pour les juifs et les chrétiens, deviennent des communautés croyantes par le biais de la relation individuelle, le pacte qui lie chacun des membres à la divinité.<sup>8</sup> »

Il ne va donc pas de soi, pour le christianisme, de « s'inscrire » dans des relations sociales préexistantes puisqu'il prétend en instaurer de nouvelles. Ceci était déjà vrai pour les modes de socialisation traditionnels, même si on a pu dire que la « civilisation paroissiale » est un exemple de ce qu'on appellerait aujourd'hui une « inculturation » réussie du christianisme dans une civilisation rurale : dans quelle mesure y a-t-il eu transformation, par le christianisme, des modes de relations sociales lorsque ce lien social s'est transformé en lien ecclésial ? Dans quelle mesure le message évangélique a-t-il perdu de sa radicalité dans l'opération ?

Le même genre de questions mérite d'être posé pour les types de relations que nous voyons se développer aujourd'hui, issues d'une civilisation marquée par les moyens techniques modernes de circulation des personnes et des

7. Jacques AUDINET, « Lien social, lien ecclésial. Comment penser l'identité chrétienne comme identité sociale ? » dans les *Cahiers de l'Institut Roman de Pastorale*, Lausanne, n° 19, juin 1994, p. 3 et 4.

8. Georg SIMMEL, *La religion*, Circé, 1998. Postface de Patrick Watier, « Simmel, religion et sociologie », p. 173, 174.



informations. Mais cette fois-ci la réflexion doit se faire prospective plutôt que rétrospective.

### Résistance et compromis

Que pourrait-on dire, par exemple, de la diversité des rassemblements liturgiques que nous constatons aujourd'hui ? Ils vont de l'assemblée paroissiale classique, profondément intégrée au rythme de vie d'un village ou d'un quartier, jusqu'aux grands rassemblements internationaux des jeunes, largement relayés par les mass médias, en passant par les célébrations propres à des groupes particuliers et aux cérémonies familiales et sociales, toujours très fréquentées, qui marquent en particulier les mariages et les enterrements.

### Rétrospective

Sur le versant rétrospectif de la question, des réflexions ont déjà été faites par ailleurs, dans le domaine de la catéchèse, dont on pourrait, je pense, s'inspirer. Nous avons proposé, voici quelques années, au professeur René Rémond un thème de conférence intitulé « Catéchèse, identité culturelle et ouverture internationale ». Il commença son intervention par quelques remarques de méthode, dont celle-ci : « L'identité culturelle pourrait presque se définir terme à terme comme le contraire de la catéchèse : si elle rapproche tous ceux qui se réfèrent à une même identité, elle les différencie de tous les autres, elle les singularise [...] La catéchèse vise à l'universalité, l'identité culturelle souligne la diversité. » Mais il constatait dans la suite de son exposé : « Dans l'expérience historique, les relations ont été plus étroites entre la catéchèse traditionnelle, classique, et l'identité culturelle française ; il y a là une manière de paradoxe. <sup>9</sup> »

9. René RÉMOND, « Catéchèse, identité culturelle et ouverture internationale », (40<sup>e</sup> anniversaire de l'ISPC), dans *Revue de l'Institut Catholique de Paris*, n° 39, juillet-septembre 1991, p. 70 et 72.



C'est sur ce paradoxe qu'il convient, me semble-t-il, de continuer à faire porter la réflexion. On peut faire l'hypothèse que, prétendant instaurer dans les modes de relations entre les personnes une nouveauté radicale, le christianisme, religion de l'Incarnation de Dieu, ne pourra jouer son rôle « subversif » qu'en s'engageant, en se « compromettant » (au sens du mot « compromiso » qui, en espagnol, signifie engagement) dans les modes de fonctionnement qui existent déjà dans une société donnée, quitte à les modifier de l'intérieur.

### *Prospective*

Si, quittant les modes plus traditionnels de regroupement, nous nous tournons vers ceux que nous voyons se manifester aujourd'hui, la question à poser sera peut-être de savoir quelles nouvelles figures d'Église prennent forme à travers eux et si celles-ci sont à même de rendre compte de ce que les chrétiens considèrent comme une authentique vie en Église. Réflexion théologique à poursuivre, sur la base d'une analyse assez fine, si possible, de la réalité qu'on voudrait évaluer.

Voici quelques années déjà, le sociologue Jean-Paul Willaime a publié, dans la revue *Lumière et Vie*, un article intitulé « Vers les chrétiens électroniques <sup>10</sup> ». Il y analysait l'extension de la diffusion télévisée d'émissions religieuses. Pour son analyse, il distinguait trois types de médiations religieuses : la médiation communautaire, la médiation cléricale, et ce qu'il appelait la médiation « mass médiatique ». Il constatait alors, entre autres choses, que le développement de ces diffusions télévisées pouvait entraîner d'une part un affaiblissement de la base communautaire de la foi et un affaiblissement des médiations cléricales, mais aussi, d'autre part, la possibilité d'une audience du message religieux, beaucoup plus large que les frontières du groupe émetteur. Enfin, il attirait l'attention sur

---

10. Jean-Paul WILLAIME, « Vers les chrétiens électroniques », *Lumière et Vie*, n° 155, octobre-décembre 1981, p. 56-69.



le fait que cette médiation nouvelle fonctionne rarement chez nous d'une façon isolée, mais souvent comme une force d'appoint qui vient renforcer les autres médiations ou pallier à leurs manques. C'est à partir de telles analyses qu'on peut sans doute imaginer le rôle que pourraient avoir, comme « relais de l'appartenance ecclésiale », un certain nombre de modes de socialisation que nous constatons aujourd'hui.

Cela peut aider à porter un jugement nuancé sur les avantages et les inconvénients de telle ou telle pratique, quant à la constitution d'un « nous » ecclésial. Cela induit aussi en même temps l'ouverture à des possibilités nouvelles par rapport aux fonctionnements ecclésiaux classiques, si on veut éviter de laisser croire qu'on pourrait reproduire indéfiniment le passé, dans un contexte qui change.

### *Fidéliser ?*

Le terme « fidéliser » est aujourd'hui employé très largement dans de nombreux domaines. On dira, par exemple, que face au « zapping », rendu de plus en plus facile par les télécommandes et la variété des propositions télévisées, chaque « chaîne » s'efforce de « fidéliser » ses auditeurs. Chacun peut ainsi constater que le mot « fidéliser » est passé du champ religieux, dont il est originaire, au champ de la diffusion culturelle ou commerciale. Emprunt significatif !

Peut-on fidéliser sans enchaîner ? Vaste question. Il se pourrait que les Églises aient aussi le souci de « fidéliser » des personnes qui d'une façon ou d'une autre manifestent, ponctuellement ou non, leur intérêt pour le message évangélique, sans pour autant se considérer, ni être considérées par les Églises comme des « fidèles » au sens fort du terme. Sans doute ne considéreront-elles pas que tous les moyens sont bons pour le faire, mais sans doute serait-il dommage que les Églises ne fassent pas jouer pour ces personnes diverses façons de « proposer la foi dans la société actuelle », pour reprendre les termes de la lettre des évêques aux catholiques de France.

Jean JONCHERAY